



Pour diffusion immédiate : 26/12/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI HISTORIQUE INSTITUANT UN NOUVEAU SUPER-FONDS POUR LE CLIMAT

Cette loi rend les entreprises de combustibles fossiles responsables de l'impact de la pollution sur les communautés de New York

Signature d'un projet de loi visant à élargir l'interdiction de la fracturation hydraulique dans l'État

Ces mesures constituent la dernière initiative en date visant à renforcer les actions de l'État en faveur du climat et les lois sur la protection de l'environnement afin de prévenir les effets néfastes pour les New-Yorkais

Aujourd'hui, la gouverneure Kathy Hochul a signé une loi historique qui renforce les efforts de l'État de New York en matière de protection et de restauration de l'environnement. Cette loi oblige notamment les grandes entreprises de combustibles fossiles à financer des projets essentiels qui protègent les New-Yorkais. La législation S.2129-B/A.3351-B crée un super-fonds climatique pour soutenir les projets basés à New York qui renforcent la résilience de l'État de New York face aux impacts climatiques dangereux tels que les inondations et les chaleurs extrêmes.

« Les précipitations, les vagues de chaleur et les tempêtes côtières battent presque tous les records et font payer aux New-Yorkais un tribu en milliards de dollars pour leur santé, leur sécurité et les conséquences environnementales dues aux pollueurs qui ont toujours dégradé notre environnement », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « La création du super-fonds pour le climat est le dernier exemple en date des mesures prises par mon administration pour tenir les pollueurs responsables des dommages causés à notre environnement et pour exiger des investissements majeurs dans les infrastructures et d'autres projets essentiels à la protection de nos communautés et de notre économie. »

Cette législation décisive transfère le coût de l'adaptation au changement climatique des New-Yorkais ordinaires vers les entreprises de combustibles fossiles les plus responsables de la pollution. La création d'un Programme de recouvrement des coûts d'adaptation au changement climatique (Climate Change Adaptation Cost Recovery Program) permet à ces entreprises de contribuer au financement d'investissements

dans des infrastructures essentielles comme les systèmes de protection des côtes et d'atténuation des inondations, afin d'améliorer la résilience climatique des communautés de tout l'État.

Sean Mahar, commissaire intérimaire du Département de la conservation de l'environnement de l'État de New York, a déclaré : « Tenir les pollueurs pour responsables des dommages qu'ils causent est essentiel aux efforts de protection de l'environnement de New York, et je félicite la gouverneure Hochul d'avoir promulgué cette loi historique sur le climat. Parce qu'elle garantit que les responsables des émissions historiques altérant le climat supportent les coûts des impacts sanitaires, environnementaux et économiques importants déjà répercutés sur les New-Yorkais, cette loi complétera les efforts de l'État destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre, aidera les communautés à s'adapter aux impacts liés au climat que l'on connaît aujourd'hui, et tirera parti des investissements importants que la gouverneure fait dans la résilience au climat. »

La sénatrice Liz Krueger a déclaré : « La loi portant super-fonds pour le climat a été adoptée et New York a donné un signal qui sera entendu dans le monde entier : les entreprises les plus responsables de la crise climatique seront tenues de rendre des comptes. Au cours de la dernière décennie, les tribunaux ont trop souvent rejeté des poursuites contre l'industrie pétrolière et gazière en déclarant que la question de la responsabilité climatique devait être tranchée par les législateurs. L'assemblée législative de l'État de New York - la dixième économie mondiale - a accepté l'invitation et j'espère que nous avons été très clairs : les plus grands pollueurs de la planète portent une responsabilité unique dans la création de la crise climatique et doivent payer leur juste part pour aider les New-Yorkais à faire face aux conséquences de cette crise. Ces conséquences sont indéniables et graves. Les réparations et la préparation aux phénomènes météorologiques extrêmes causés par le changement climatique coûteront plus d'un demi-billion de dollars à l'échelle de l'État d'ici à 2050. Cela représente plus de 65 000 dollars par ménage, sans compter les bouleversements, les blessures et les décès que la crise climatique provoque aux quatre coins de notre État. La loi portant super-fonds sur le climat est une composante essentielle de la législation sur l'accessibilité financière qui fournira des milliards de dollars chaque année pour alléger le fardeau des New-Yorkais ordinaires. »

Le sénateur Pete Harckham a déclaré : « Dans la mesure où nous anticipons les coûts énormes liés aux efforts de résilience climatique qui seront supportés par les municipalités de tout l'État, il était parfaitement logique, dès le départ, d'exiger des entreprises de combustibles fossiles qu'elles participent au paiement des dommages indéniables qu'elles ont causés à notre environnement. » Je félicite la gouverneure Hochul pour avoir promulgué la loi portant super-fonds pour le climat et remercie mon collègue le sénateur Krueger et les nombreux parrains du projet de loi, ainsi que tous les défenseurs de l'environnement qui se sont battus pour protéger nos résidents tout en demandant des comptes aux pollueurs. »

Jeffrey Dinowitz, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Nous refusons de laisser l'ensemble du fardeau du changement climatique peser sur le dos de nos contribuables tandis que les grandes compagnies pétrolières engrangent des profits records au détriment de notre avenir. La loi portant super-fonds pour le climat est une victoire sans précédent pour la responsabilité, l'équité et la justice environnementale. Les coûts faramineux de l'adaptation au changement climatique sont pris en charge par l'industrie des combustibles fossiles, qui doit payer une partie des dommages qu'elle a causés, ce qui constitue un précédent pour le pays. Cette loi illustre le leadership de New York dans la lutte contre la crise climatique, et je suis fier d'avoir contribué à mener cette bataille à chaque étape du processus. Je remercie la gouverneure Hochul pour avoir signé ce projet de loi historique et le parrain du Sénat de l'État, Liz Krueger, pour son leadership. »

Deborah Glick, membre de l'Assemblée, a déclaré : « En cette fin d'année, l'État de New York franchit une étape décisive avec la signature par la gouverneure Hochul d'un projet de loi portant super-fonds pour le climat. Cette loi obligera les grandes entreprises de combustibles fossiles à alimenter un fonds qui atténuera les dégâts climatiques engendrés par leurs émissions de gaz à effet de serre. Tous les New-Yorkais doivent relever les défis climatiques posés par les pluies ou les chaleurs extrêmes et les dépenses d'assainissement qui devraient être supportées par l'industrie des combustibles fossiles, qui est extrêmement rentable. Ces fonds cruellement nécessaires permettront de financer des projets dans tout New York alors que la gouverneure Hochul met en œuvre un programme d'adaptation au climat pour investir dans les infrastructures et la résilience côtière. En outre, grâce à la gouverneure Hochul, New York a élargi la protection contre la pratique néfaste de la fracturation hydraulique pour la production de pétrole et de gaz, en interdisant l'utilisation du dioxyde de carbone à cette fin. »

Vanessa Fajans-Turner, directrice exécutive d'Environmental Advocates NY, a déclaré : « La signature par la gouverneure Hochul de la loi portant super-fonds contre le climat et de l'interdiction de la fracturation au CO2 sont des étapes cruciales pour la protection du portefeuille et de l'eau des New-Yorkais. Ces mesures tiennent l'industrie des combustibles fossiles pour responsable des coûts immenses du changement climatique ; elles comblent en même temps les lacunes dangereuses qui permettaient des pratiques de fracturation nuisibles. Ensemble, elles fournissent un financement vital pour les infrastructures, protègent la santé publique, réduisent les pressions financières sur les familles et les communautés défavorisées, et renforcent la résilience économique de l'État. Ces actions sont des étapes importantes dans le parcours climatique de New York. Elles créent un précédent essentiel en matière de responsabilité des entreprises et de leadership avant-gardiste en ce début d'une nouvelle ère politique. Nous remercions le sénateur Krueger, le sénateur Webb, le membre de l'assemblée Dinowitz, le membre de l'assemblée Kelles et la gouverneure Hochul pour leur leadership dans l'avancement de ces mesures essentielles pour les New-Yorkais. »

Roger Downs, directeur de la conservation du Sierra Club Atlantic Chapter, a déclaré : « Les New-Yorkais ont désespérément besoin de solutions climatiques parce qu'ils ont fait l'expérience directe de la manière dont les tempêtes, les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur et les urgences de santé publique de plus en plus graves nuisent à nos communautés et compromettent le caractère abordable de tout ce qui existe. Depuis des décennies, les entreprises de combustibles fossiles ont plongé notre planète dans la crise climatique, sans verser la moindre partie de leurs bénéfices exceptionnels pour réparer les dommages catastrophiques qu'elles ont contribué à créer. Grâce à la gouverneure Hochul et à la législature, cette inégalité flagrante est sur le point d'être corrigée. Il est intéressant de noter qu'en signant la loi portant super-fonds pour le climat, la gouverneure réaffirme également l'interdiction de la fracturation à New York, en vigueur depuis dix ans, en comblant les lacunes que certaines entreprises peu scrupuleuses ont cherché à exploiter pour poursuivre l'extraction du gaz. Ces mesures punitives à l'encontre des anciens pollueurs s'inscrivent parfaitement dans la vision audacieuse de la gouverneure d'un programme de plafonnement et d'investissement qui contribuera à réduire les futures émissions de gaz à effet de serre et à générer des revenus pour aider New York à passer à une économie plus équitable fondée sur les énergies propres. Le Sierra Club se réjouit de voir cette dynamique se poursuivre jusqu'en 2025. »

Julia Walsh, directrice de Frack Action, a déclaré : « Merci à la gouverneure Hochul d'avoir signé l'interdiction du forage et de la fracturation avec du dioxyde de carbone. Les New-Yorkais peuvent pousser un soupir de soulagement maintenant que la faille est comblée et que notre État restera exempt de fracturation. Nous remercions également le législateur d'avoir adopté ce projet de loi. »

Blair Horner, directeur exécutif du New York Public Interest Research Group (NYPIRG), a déclaré : « L'approbation par la gouverneure de la loi portant super-fonds pour le climat est un cadeau de Noël bienvenu pour les contribuables new-yorkais. Jusqu'à ce qu'elle soit approuvée, les contribuables new-yorkais supportaient à 100 % les coûts liés au climat. Désormais, les grandes compagnies pétrolières devront payer une grande partie des dommages que leurs activités ont contribué à causer. En conséquence, les New-Yorkais devraient profiter d'une réduction de leur charge fiscale future de 3 milliards de dollars par an. Cette législation vise également à garantir que l'industrie pétrolière protégera les consommateurs contre la répercussion des coûts du super-fonds pour le climat. C'est une victoire pour les contribuables et les consommateurs. NYPIRG salue l'action de la gouverneure Hochul, du sénateur Krueger, du membre de l'assemblée Dinowitz et des autres soutiens législatifs pour que cette proposition innovante devienne une loi. »

Une autre nouvelle loi importante sur le climat signée par la gouverneure Hochul en début de semaine élargit l'interdiction par l'État de New York en 2014 de la fracturation hydraulique à haut volume pour extraire le gaz naturel. La loi S.8357/A.8866 modifie la loi sur la conservation de l'environnement de l'État afin d'interdire l'utilisation du dioxyde de carbone dans l'extraction du gaz ou du pétrole et de prévenir les effets négatifs

potentiels sur la santé ou l'environnement de la fracturation au dioxyde de carbone dans l'État.

La sénatrice Lea Webb a déclaré : « Il s'agit d'une victoire importante pour notre région et notre État, qui protège notre environnement, notre eau et la santé de nos communautés contre les effets nocifs et incertains de la fracturation au CO2. Je tiens à remercier les personnes qui se sont battues pour cette mesure, le député Kelles, mes partenaires de l'Assemblée et du Sénat, le leader de la majorité au Sénat Stewart Cousins et la gouverneure Hochul pour avoir signé cette loi, poursuivant ainsi notre leadership dans l'avancement des politiques durables et respectueuses de l'environnement de New York. »

Anna Kelles, membre de l'Assemblée, a déclaré : « L'État de New York a eu la sagesse d'interdire la fracturation hydraulique à haut volume en 2020. Je suis reconnaissante à la gouverneure pour la signature de ce projet de loi visant à étendre l'interdiction de la fracturation et à empêcher l'utilisation du dioxyde de carbone supercritique pour l'extraction du gaz et du pétrole. Les conséquences négatives de la fracturation sur la santé et l'environnement sont encore aggravées par l'utilisation d'une substance hautement corrosive, le CO2 supercritique, à des fins d'extraction. Le CO2 supercritique devient très corrosif en présence de la plus petite quantité d'eau et est connu pour sa capacité à provoquer des ruptures de pipelines en déplaçant l'oxygène ambiant, ainsi qu'à déstabiliser le sol même sous nos pieds lorsqu'il est utilisé pour l'extraction de pétrole et de gaz, en raison de l'acidification et de la déminéralisation du sol et de la roche. Ce projet de loi comble une lacune dans l'interdiction de la fracturation dans notre État afin de protéger notre population, notre environnement et notre économie. Je tiens à remercier la sénatrice Lea Webb, qui a coparrainé mon projet de loi, et les dizaines de milliers de citoyens engagés qui ont contribué à renforcer les protections environnementales de notre État contre les pratiques néfastes de fracturation. »

L'agenda climatique de l'État de New York

Le programme climatique de l'État de New York appelle à une transition abordable et juste vers une économie de l'énergie propre qui crée des emplois familiaux, favorise la croissance économique grâce à des investissements verts et fait bénéficier les communautés défavorisées d'un minimum de 35 % des avantages. New York déploie une série d'efforts pour parvenir à une économie sans émissions d'ici 2050, notamment dans les secteurs de l'énergie, des bâtiments, des transports et des déchets.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)